15 juillet 2020

CIRCULAIRE CTOI
2020–30

Madame/Monsieur

RAPPORT FINANCIER DE LA CTOI : 2020 A MI-PARCOURS

Le Règlement financier de la CTOI (2019) demande à ce qu'un examen à mi-parcours des finances de la CTOI soit élaboré par le Secrétariat et examiné par le Comité Permanent d'Administration et des Finances et la Commission.

En 2020, les sessions du CPAF et de la Commission ont été reportées du mois de juin aux mois d'octobre-novembre. L'état financier à mi-parcours, ci-dessous, est donc soumis, par la présente, à la Commission directement pour informations et commentaires

Cordialement

Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Destinataires

Parties contractantes de la CTOI: Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Erythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume Uni (« TBOI »), Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes:** Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales et non-gouvernementales. Président de la CTOI. Copie à**: Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message a été transmis par courriel uniquement

OBJECTIF DE CE DOCUMENT

Le Règlement financier de la CTOI (2019) demande à ce qu'un examen à mi-parcours des finances de la CTOI soit élaboré par le Secrétariat et examiné par le CPAF et la Commission. En 2020, les sessions du CPAF et de la Commission ont été reportées du mois de juin aux mois d'octobre-novembre. L'état financier à mi-parcours est donc soumis, par la présente, à la Commission directement pour informations et commentaires.

SITUATION DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET AUTONOME EN 2020

Au 30 juin 2020, près de 71 % du budget de 2020 ont été reçus des Membres

1. Le total des contributions requises des Parties contractantes au titre du budget de 2020 s'élevait à 4 367 286 USD.
2. Au 30 juin 2020, un total de 3 103 902 USD avait été reçu. Il est à noter que le total des contributions reçues en 2020 incluait également des contributions en instance dues d'années antérieures à 2020.
3. Les détails sur la situation des contributions sont disponibles à l'Appendice 1.

Il est important de verser les contributions à temps

4. La situation des contributions en instance n'est pas soutenable à long terme. Il est essentiel de recevoir les contributions dès que possible après l'envoi des factures car la FAO exige que des fonds soient disponibles dans le budget de la CTOI au début de chaque année civile afin de couvrir tous les salaires et les contrats existants (pour les consultants et autres prestataires de services) pour cette année. La FAO ne contribuera pas aux comptes de la CTOI pour les maintenir à flot. Des fonds substantiels doivent être disponibles sinon la FAO ne renouvellera pas les contrats du personnel, ne conclura pas de nouveaux contrats ou ne s'engagera pas dans des processus d'achats.

DEPENSES POUR LES PREMIERS 6 MOIS DE 2020

Au 30 juin 2020, près de 31% du budget de 2020 ont été utilisés

5. Le budget total au titre de 2020 s'élève à 4 367 285 USD et, au 30 juin, la Commission a dépensé (chiffres réels) la somme de 1 365 382 USD (soit 31 %, *cf.* Tableau 1).
6. Les budgets liés au personnel (totalisant 2 514 220 USD) sont légèrement sous-utilisés (à hauteur de 42 %) mais avec l'ajout de trois nouveaux membres du personnel, début 2020, ils devraient être utilisés dans leur quasi-totalité d'ici la fin de l'année.
7. Il y a une sous-utilisation significative (à hauteur de 17 %) des budgets liés au fonctionnement (totalisant 1 445 000 USD) en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 affectant les voyages, et par conséquent les activités de renforcement des capacités et les éléments associés aux réunions. La réduction de ces activités pourrait représenter une économie de l'ordre de 280 000 USD d'ici la fin 2020.
8. Le budget des consultants est également sous-utilisé mais devrait se rétablir au deuxième semestre 2020.

Tableau 1. Comparaison entre les dépenses budgétisées et les dépenses réelles au 30 juin 2020 (en USD).

		BUDGET TOTAL	DÉPENSES 1er SEMESTRE 2020	SOLDE	% UTILISATION	Observations
CADRES						
	SALAIRE DE BASE (&post adj)	1 332 407	527 226	805 181	40%	
	PENSION& MALADIE	333 845	142 725	191 120	43%	
	LOGEMENT & INDEMNITÉS FAO	592 839	270 114	322 725	46%	
	ICRU	65 514	27 053	38 460	41%	
PERSONNEL GS				-		
	SALAIRE DE BASE	80 620	37 067	43 553	46%	
	PENSION& MALADIE	52 176	22 647	29 529	43%	
	INDEMNITÉS FAO	51 475	24 061	27 415	47%	
	ICRU	5 344	2 430	2 914	45%	
TOTAL PERSONNEL		**2 514 220**	**1 053 323**	**1 460 897**	**42%**	Conforme aux prévisions, légèrement inférieur au budget en raison de postes vacants
FONCTIONNEMENT						
	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	40 000	2 046	37 954	5%	Faibles dépenses en raison des restrictions de voyages
	CO-FINANCEMENT SUBVENTIONS SCIENCE/DONNÉES	188 400	83 626	104 774	44%	Conforme aux prévisions
	CO-FINANCEMENT SUBVENTIONS APPLICATION	-	2 478	(2 478)	100%	Léger dépassement des dépenses
	DIVERS IMPRÉVUS	-	-	-		N/A
	CONSULTANTS/PRESTATAIRES DE SERVICES	568 600	56 505	512 095	10%	Faibles dépenses. Devraient se rétablir avec les nouveaux contrats
	VOYAGES (PERSONNEL)	160 000	11 016	148 984	7%	Faibles dépenses en raison des restrictions en vigueur liées au COVID-19
	RÉUNIONS	135 000	(858)	135 858	-1%	Faibles dépenses en raison des restrictions en vigueur liées au COVID-19
	INTERPRÉTATION	140 000	152	139 848	0%	Faibles dépenses en raison des restrictions en vigueur liées au COVID-19
	TRADUCTION	110 000	49 387	60 613	45%	Conforme aux prévisions
	ÉQUIPEMENT	25 000	11 396	13 604	46%	Conforme aux prévisions
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	68 000	28 839	39 161	42%	Conforme aux prévisions
	IMPRESSION	-	-	-		
	FRAIS IMPRÉVUS	10 000	-	10 000	0%	
TOTAL FONCTIONNEMENT		**1 445 000**	**244 588**	**1 200 412**	**17%**	
	Contribution add. SEY	(20 100)	-	(20 100)	0%	Pas reçue depuis 2017
	Frais FAO	178 165	42 927	135 238	24%	Conforme aux prévisions mais faibles en raison des dépenses globales inférieures
	Risque de déficits	-	-	-	0%	N/A
	Fonds de Participation aux Réunions	250 000	24 544	225 456	10%	Faibles dépenses en raison des restrictions en vigueur liées au COVID-19
TOTAL GÉNÉRAL		**4 367 285**	**1 365 382**	**3 001 903**	**31%**	

** Un transfert budgétaire a été approuvé, de la ligne Consultants à la ligne Cofinancement mais n'est pas indiqué dans ce tableau.*

TRANSFERT DE CREDITS ENTRE DES SOUS-CHAPITRES DU BUDGET

Conformément au Règlement financier (2019), le Secrétaire exécutif pourra autoriser le transfert de jusqu'à [15] pourcent des crédits entre des sous-chapitres, tel qu'indiqué à l'Article III.5 du présent Règlement après approbation du Président de la Commission jusqu'à l'examen à mi-parcours.

15 % de la ligne budgétaire « Consultants/prestataires de services » ont été transférés à la ligne budgétaire « Cofinancement Science » afin de verser la contribution de la CTOI à un projet financé essentiellement à partir de fonds extrabudgétaires.

9. Dans le budget de 2020, les fonds destinés à la réalisation des travaux à l'appui du programme de travail du Comité Scientifique de la CTOI sur l'âge, la croissance et la reproduction des espèces CTOI ont été affectés à la ligne budgétaire « Consultants/prestataires de services ».

10. Toutefois, l'Union européenne a versé des fonds extrabudgétaires d'un montant de 318 986 USD pour contribuer à ces travaux par le biais d'un nouveau projet qui doit être géré par le Secrétariat. Conformément à l'accord du projet, la CTOI devrait verser une contribution de l'ordre de 181 000 USD ou de 36% du coût total des travaux.

11. En conséquence, le Secrétaire exécutif, avec l'accord de la Présidente de la Commission, a transféré la somme de 85 290 USD (15 %) de la ligne budgétaire « Consultants/prestataires de services » à la ligne budgétaire « Cofinancement Science » afin de compléter cette ligne et couvrir ainsi la contribution de la CTOI à ce nouveau projet.

AUTRES ELEMENTS FINANCIERS

Fonds extrabudgétaires reçus par la CTOI en 2020

12. La CTOI bénéficie de travaux entrepris à l'aide de fonds extrabudgétaires débloqués par certains Membres. En 2020, le Secrétariat gère six projets pluriannuels financés par l'Union Européenne (DG des Affaires Maritimes et des Pêches) qui se trouvent à divers stades d'achèvement. Ces projets ont soutenu l'assistance technique aux pays en développement en vue d'améliorer la mise en œuvre du mécanisme d'observateurs en mer, la collecte des données et les travaux du Comité Scientifique et du Comité d'Application.

13. Le Mécanisme Régional d'Observateurs (MRO) a reçu 285 649 USD au titre de contributions en 2020 des flottilles participant au programme.

14. Aucun fonds supplémentaire n'a été reçu pour le Fonds de Participation aux Réunions en 2020, ce qui est prévisible compte tenu des restrictions de voyages.

15. L'Australie a versé la deuxième tranche d'une contribution extrabudgétaire de 300 000 AUD visant à la réalisation de l'Évaluation de la Stratégie de Gestion pour le patudo, l'albacore et le germon. La deuxième tranche s'élevait à 100 604 USD et, à ce jour, les dépenses se situent à 41 965 USD.

16. La Commission bénéficie également des activités d'application en lien avec la CTOI entreprises et financées par le projet SWIOFISH 2 de la Banque Mondiale mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien, avec la contribution technique du Secrétariat de la CTOI.

Le solde des fonds de la CTOI se situe à près de + 2 millions USD (Fonds de roulement)

Conformément au Règlement financier de la CTOI (2019), la Commission a établi un fonds de roulement en vue de tenir compte des dépenses de fonctionnement préalables à la réception des fonds provenant des membres de la Commission. La source de ce fonds de roulement sera l'excédent de crédits accumulés au fil des ans. La Commission envisagera d'établir un règlement intérieur pour le fonctionnement du fonds de roulement qui inclura un mécanisme visant à financer le fonds de roulement en l'absence d'excédents de crédits. Les Parties contractantes n'interprèteront pas les fonds disponibles dans le fonds de roulement comme le moyen d'éviter de verser leurs contributions.

17. Conformément au système financier de la FAO, au 30 juin 2020, le solde des fonds de la CTOI se situe à 2,34 millions USD avec un montant supplémentaire de 225 000 USD disponible dans le Fonds de Participation aux Réunions. Ces fonds cumulés ont été constitués à la suite de certaines sous-utilisations de fonds, d'économies, de postes vacants et d'une allocation de risques de déficit considérable dans les budgets respectifs de 2016, 2017, 2019 et 2020.

Appendice 1.
Situation des contributions des Membres au budget autonome de la CTOI (en USD) - 30 juin 2020

Membre	Arriérés de contribution au 1er janvier 2020 (toutes les années avant 2020)	Contribution due pour 2020	Contributions reçues en 2020	Total des arriérés de contributions
AUSTRALIE	0	192 075	192 075	0
BANGLADESH	0	68 820		68 820
BELIZE*	47 092			47 092
CHINE	0	116 792	116 792	0
COMORES	62 719	75 763	52 000	86 482
ÉRYTHRÉE	264 944	14 230		279 174
UNION EUROPÉENNE	0	864 649	864 649	0
FRANCE	0	156 693	156 693	0
GUINÉE*	155 866			155 866
INDE	0	173 127		173 127
INDONÉSIE	0	305 337	305 337	0
IRAN	1 469 187	227 722		1 696 909
JAPON	0	224 965	224 965	0
KENYA	0	68 412		68 412
CORÉE, Rép. de	0	245 793	245 793	0
MADAGASCAR	47 888	37 876	43 068	42 696
MALAISIE	0	81 151	81 151	0
MALDIVES	0	152 691	152 691	0
MAURICE	0	76 869	76 869	0
MOZAMBIQUE	66 232	35 093		101 325
OMAN	0	207 374	207 374	0
PAKISTAN	88 285	106 339	101 623	93 002
PHILIPPINES	0	49 897	49 897	0
SEYCHELLES	0	251 567		251 567
SIERRA LEONE	38 391	14 088		52 479
SOMALIE	40 260	14 088		54 348
AFRIQUE DU SUD	0	68 258		68 258
SRI LANKA	0	127 899		127 899
SOUDAN	297 130	49 761		346 891
TANZANIE	0	37 045		37 046
THAÏLANDE	0	76 221	76 221	0
ROYAUME-UNI	0	156 705	156 705	0
VANUATU*	26 251			26 251
YÉMEN	558 097	89 984		648 081
Total	**3 162 341**	**4 367 285**	**3 103 902**	**4 425 724**

* = Anciens membres